



décembre
2020

La construction neuve en Bretagne

Les résultats à fin novembre 2020

Plus de 7 300 mises en chantier de logements en Bretagne au cours des 3 derniers mois *

Sur 3 mois *

Ce sont plus de 7 300 logements qui sont mis en chantier en Bretagne au cours des 3 derniers mois, en augmentation de + 12,0 % par rapport à la même période en 2019. Cette hausse, par rapport à l'année dernière, concerne les logements collectifs et en résidence (+ 33,9 %) alors que les nouvelles constructions de logements individuels diminuent de - 3,7 %.

Les mises en chantier de logements baissent de - 1,9 % en France par rapport à la même période en 2019.

Les autorisations de logements progressent de + 18,4 % en Bretagne. Les nouveaux permis pour la construction de logements individuels augmentent de + 6,3 %, et ceux concernant des logements collectifs et en résidence de + 33,0 %.

Sur 12 mois

De décembre 2019 à novembre 2020, les mises en chantier de logements augmentent de + 4,0 % en Bretagne et baissent de - 6,0 % en France, par rapport aux douze mois précédents.

Dans le même temps, les autorisations de logements augmentent de + 2,0 % par rapport aux douze mois précédents, et fléchissent de - 11,7 % en France.

Dii

* de septembre à novembre 2020

LES MISES EN CHANTIER DE LOGEMENTS

Les mises en chantier sur 3 mois

de septembre à fin novembre 2020

Logements (en nombre)	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	546	125	671	244	915
Finistère	791	101	892	546	1 438
Ille-et-Vilaine	896	185	1 081	1 736	2 817
Morbihan	901	138	1 039	1 130	2 169
Bretagne	3 134	549	3 683	3 656	7 339
France	32 536	11 738	44 274	68 891	113 165

Évolution (en %) *	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	- 0,2	+ 28,9	+ 4,2	+ 37,9	+ 11,4
Finistère	- 5,8	- 12,9	- 6,7	- 41,9	- 24,2
Ille-et-Vilaine	- 1,6	+ 4,5	- 0,6	+ 23,2	+ 12,8
Morbihan	- 7,4	- 15,3	- 8,5	+ 453,9	+ 61,9
Bretagne	- 4,2	- 0,7	- 3,7	+ 33,9	+ 12,0
France	- 2,6	+ 3,2	- 1,1	- 2,4	- 1,9

* septembre à novembre 2020 / septembre à novembre 2019

Source : SDES MTE, Sit@del2, estimations à fin novembre 2020

Les mises en chantier sur 12 mois

de décembre 2019 à fin novembre 2020

Logements (en nombre)	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	1 827	401	2 228	656	2 884
Finistère	2 807	404	3 211	1 769	4 980
Ille-et-Vilaine	3 045	596	3 641	5 984	9 625
Morbihan	3 214	439	3 653	2 280	5 933
Bretagne	10 893	1 840	12 733	10 689	23 422
France	111 784	38 750	150 534	231 317	381 851

Évolution (en %) *	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes d'Armor	- 1,8	- 1,2	- 1,7	+ 3,5	- 0,6
Finistère	+ 2,9	- 6,7	+ 1,5	- 17,2	- 6,0
Ille-et-Vilaine	- 3,5	- 2,1	- 3,3	+ 9,3	+ 4,2
Morbihan	+ 0,5	+ 5,3	+ 1,1	+ 54,9	+ 16,6
Bretagne	- 0,5	- 1,3	- 0,6	+ 10,0	+ 4,0
France	- 6,1	- 6,4	- 6,2	- 5,8	- 6,0

* décembre 2019 à novembre 2020 / décembre 2018 à novembre 2019

Source : SDES MTE, Sit@del2, estimations à fin novembre 2020

LES AUTORISATIONS DE LOGEMENT

Les autorisations sur 3 mois

de septembre à fin novembre 2020

Logements (en nombre)	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	574	129	703	211	914
Finistère	873	190	1 063	670	1 733
Ille-et-Vilaine	884	165	1 049	2 502	3 551
Morbihan	903	165	1 068	667	1 735
Bretagne	3 234	649	3 883	4 050	7 933
France	34 710	11 821	46 531	65 845	112 376

Évolution (en %) *	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	+ 6,3	+ 17,3	+ 8,2	+ 27,1	+ 12,0
Finistère	+ 11,8	+ 75,9	+ 19,6	- 11,6	+ 5,2
Ille-et-Vilaine	- 5,4	- 30,4	- 10,4	+ 42,5	+ 21,3
Morbihan	+ 6,4	+ 75,5	+ 13,3	+ 82,7	+ 32,6
Bretagne	+ 4,2	+ 18,2	+ 6,3	+ 33,0	+ 18,4
France	+ 0,8	- 5,7	- 0,9	- 5,9	- 3,9

* septembre à novembre 2020 / septembre à novembre 2019

Source : SDES MTE, Sit@del2, estimations à fin novembre 2020

Les autorisations sur 12 mois

de décembre 2019 à fin novembre 2020

Logements (en nombre)	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	2 040	540	2 580	1 070	3 650
Finistère	3 104	439	3 543	2 068	5 611
Ille-et-Vilaine	3 248	629	3 877	5 732	9 609
Morbihan	3 362	628	3 990	2 580	6 570
Bretagne	11 754	2 236	13 990	11 450	25 440
France	122 322	42 370	164 692	224 318	389 010

Évolution (en %) *	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes d'Armor	+ 0,2	+ 35,7	+ 6,0	+ 117,0	+ 24,7
Finistère	+ 1,4	- 13,6	- 0,7	- 5,5	- 2,6
Ille-et-Vilaine	- 4,5	- 12,6	- 5,9	- 14,2	- 11,1
Morbihan	- 4,4	+ 17,2	- 1,6	+ 83,0	+ 20,2
Bretagne	- 2,2	+ 3,4	- 1,3	+ 6,3	+ 2,0
France	- 8,0	- 10,3	- 8,6	- 13,8	- 11,7

* décembre 2019 à novembre 2020 / décembre 2018 à novembre 2019

Source : SDES MTE, Sit@del2, estimations à fin novembre 2020

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr

LES AUTORISATIONS DE LOCAUX D'ACTIVITÉ

Les surfaces autorisées mensuelles

novembre 2020

Surfaces (en m ²)	Hébergement hôtelier	Bureaux	Commerce	Artisanat	Industrie	Exploitation agricole ou forestière	Entrepôt	Service public ou d'intérêt collectif	Total locaux autorisés
Côtes-d'Armor	0	1 872	1 093	2 388	3 390	10 175	6 582	2 155	27 655
Finistère	720	3 491	5 184	2 994	7 049	44 293	503	2 707	66 941
Ille-et-Vilaine	0	10 655	4 998	1 791	3 510	8 255	6 816	11 114	47 139
Morbihan	2 995	3 245	596	1 602	18 630	5 621	1 699	4 640	39 028
Bretagne	3 715	19 263	11 871	8 775	32 579	68 344	15 600	20 616	180 763

Source : SDES MTE, Sit@del2

Les surfaces autorisées sur 12 mois

de décembre 2019 à fin novembre 2020

Surface (en m ²)	Hébergement hôtelier	Bureaux	Commerce	Artisanat	Industrie	Exploitation agricole ou forestière	Entrepôt	Service public ou d'intérêt collectif	Total locaux autorisés
Côtes-d'Armor	7 320	32 452	39 119	30 314	25 611	228 892	99 873	53 603	517 184
Finistère	31 439	69 133	38 289	28 753	64 306	408 280	79 885	48 847	768 932
Ille-et-Vilaine	11 603	134 929	74 977	42 964	52 687	167 631	99 364	106 955	691 110
Morbihan	10 304	33 505	48 753	22 199	61 184	173 885	78 035	44 631	472 496
Bretagne	60 666	270 019	201 138	124 230	203 788	978 688	357 157	254 036	2 449 722

Évolution (en %) *	Hébergement hôtelier	Bureaux	Commerce	Artisanat	Industrie	Exploitation agricole ou forestière	Entrepôt	Service public ou d'intérêt collectif	Total locaux autorisés
Côtes-d'Armor	- 41,2	- 11,6	+ 24,9	- 19,7	- 54,1	- 25,7	+ 106,2	+ 6,7	- 10,9
Finistère	+ 199,4	+ 14,8	- 24,2	- 16,3	- 18,8	+ 5,0	+ 6,4	- 48,5	- 3,1
Ille-et-Vilaine	+ 185,6	- 20,4	- 4,5	- 29,9	- 50,7	- 28,2	- 13,0	- 22,1	- 23,6
Morbihan	+ 6,1	- 19,2	+ 9,1	- 34,8	+ 75,8	- 14,9	- 42,8	- 50,3	- 20,6
Bretagne	+ 65,2	- 12,3	- 1,9	- 25,8	- 26,3	- 13,7	- 4,5	- 31,8	- 14,8

* décembre 2019 à novembre 2020 / décembre 2018 à novembre 2019

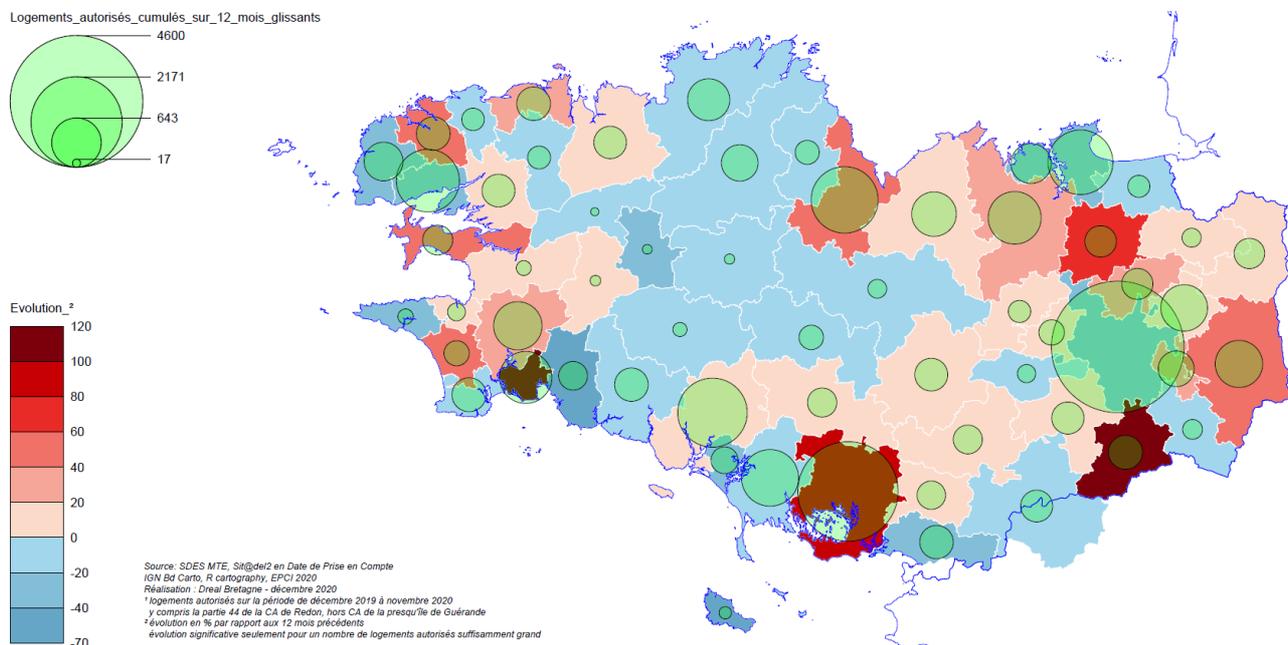
Source : SDES MTE, Sit@del2

Données complémentaires

LOGEMENTS

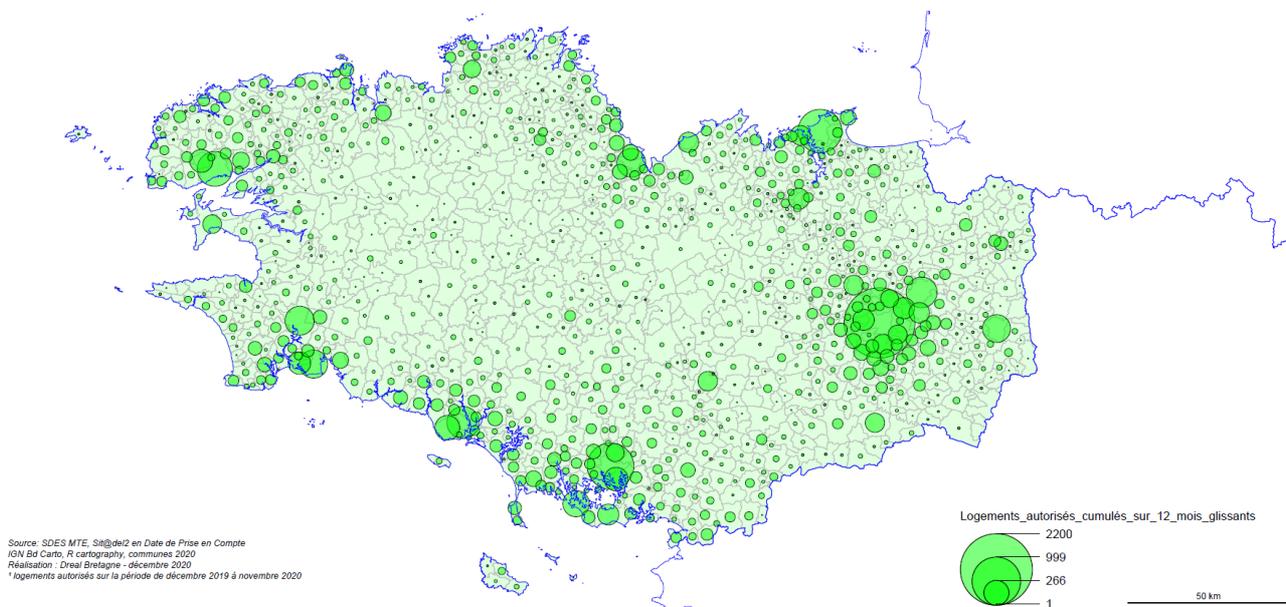
- logements autorisés par communauté de communes cumulés sur 12 mois glissants et évolution

Une contribution importante de Rennes Métropole et des évolutions territoriales contrastées



- logements autorisés par commune cumulés sur 12 mois glissants

Une construction neuve concentrée autour de Rennes, Vannes, Saint-Malo, Brest, Quimper et Saint-Brieuc, et dans les communes du littoral sud de la Bretagne

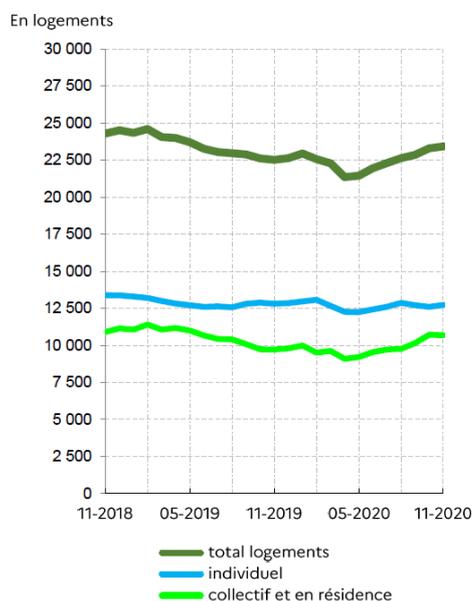


Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr

- logements autorisés cumulés sur 12 mois glissants, depuis 2 ans : en Bretagne

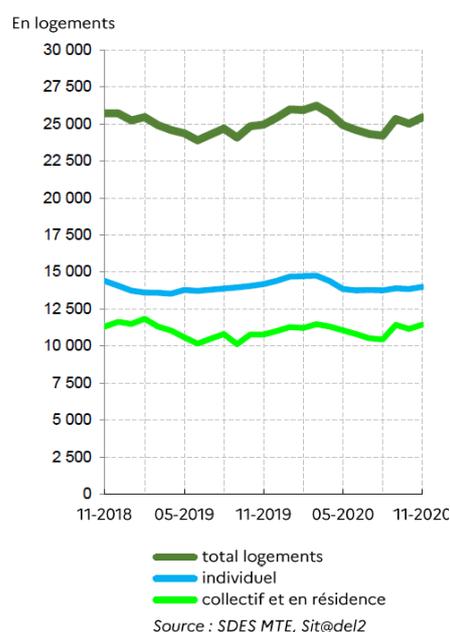
*Une reprise des mises en chantier de logements
en Bretagne depuis mai 2020*

Logements commencés en Bretagne depuis 2 ans
(cumulés sur 12 mois glissants)



*Une reprise des autorisations de logements
en Bretagne depuis août 2020*

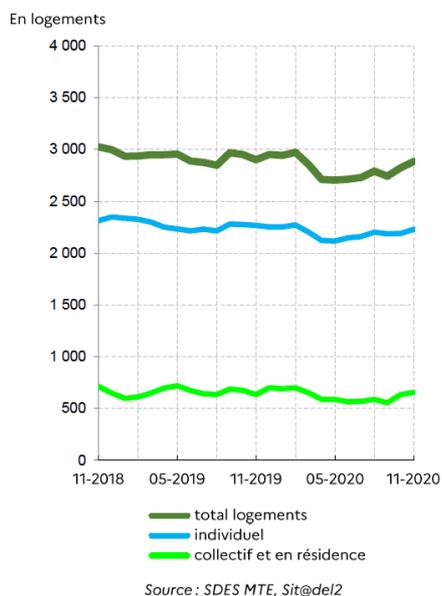
Logements autorisés en Bretagne depuis 2 ans
(cumulés sur 12 mois glissants)



dans les Côtes-d'Armor

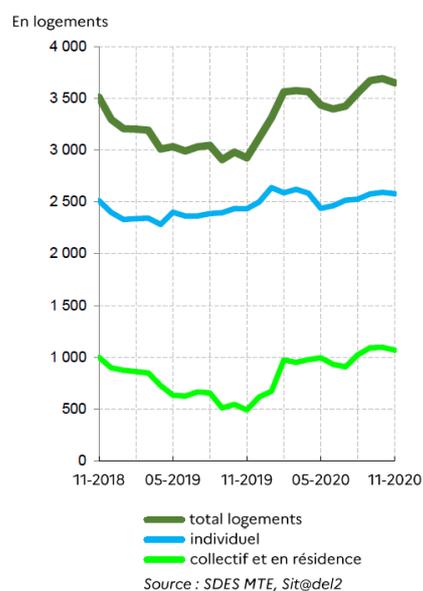
*Une reprise des mises en chantier de logements
dans les Côtes-d'Armor depuis juillet 2020*

Logements commencés dans les Côtes-d'Armor depuis 2 ans
(cumulés sur 12 mois glissants)



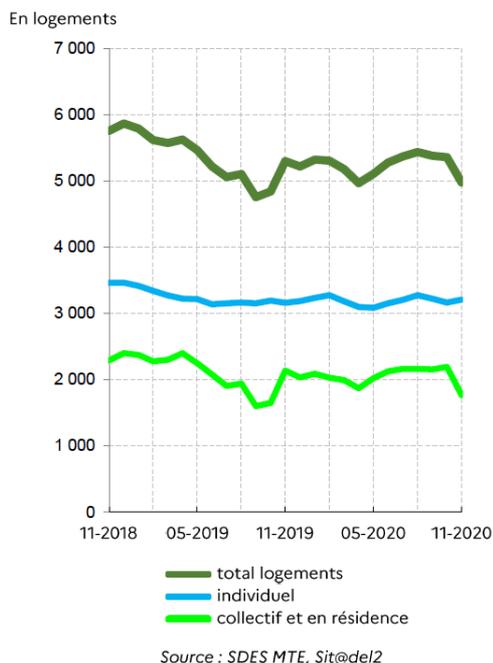
*Une reprise des autorisations de logements
dans les Côtes-d'Armor depuis juillet 2020*

Logements autorisés dans les Côtes-d'Armor depuis 2 ans
(cumulés sur 12 mois glissants)

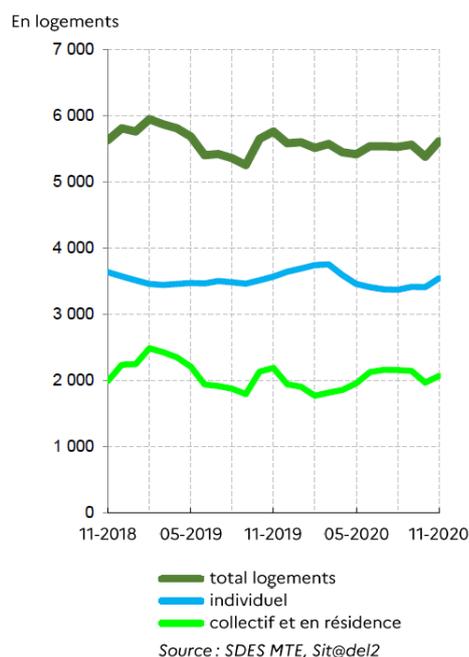


dans le Finistère

Logements commencés dans le Finistère depuis 2 ans
(cumulés sur 12 mois glissants)



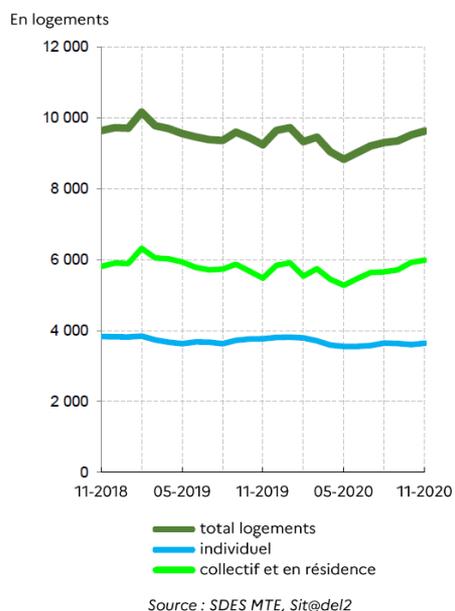
Logements autorisés dans le Finistère depuis 2 ans
(cumulés sur 12 mois glissants)



en Ille-et-Vilaine

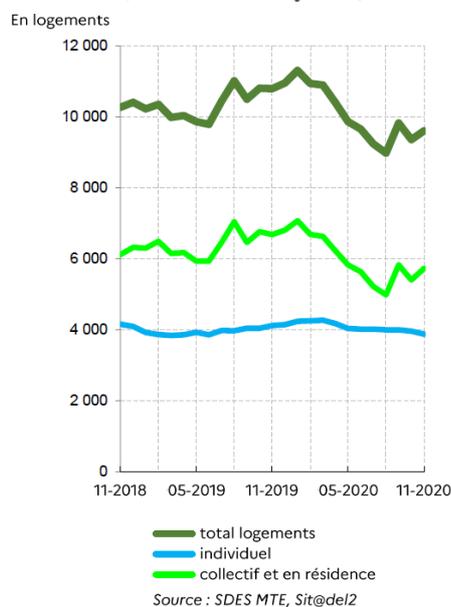
Une reprise des mises en chantier de logements
en Ille-et-Vilaine depuis mai 2020

Logements commencés en Ille-et-Vilaine depuis 2 ans
(cumulés sur 12 mois glissants)



Une reprise irrégulière des autorisations de logements
en Ille-et-Vilaine depuis août 2020

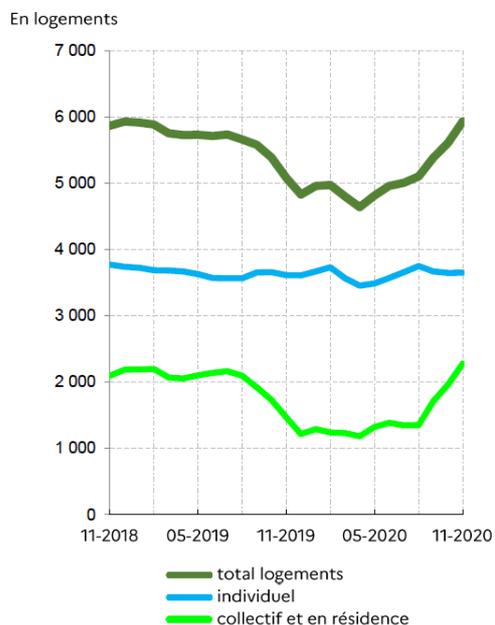
Logements autorisés en Ille-et-Vilaine depuis 2 ans
(cumulés sur 12 mois glissants)



dans le Morbihan

Une très nette reprise des mises en chantier de logements dans le Morbihan depuis mai 2020

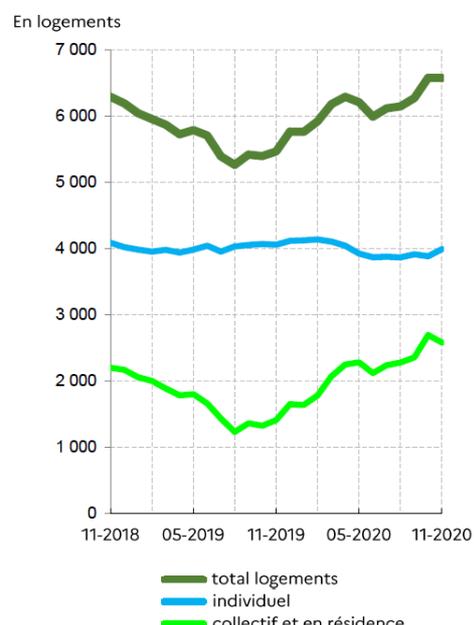
Logements commencés dans le Morbihan depuis 2 ans (cumulés sur 12 mois glissants)



Source : SDES MTE, Sit@del2

Une nette reprise des autorisations de logements dans le Morbihan depuis juin 2020

Logements autorisés dans le Morbihan depuis 2 ans (cumulés sur 12 mois glissants)

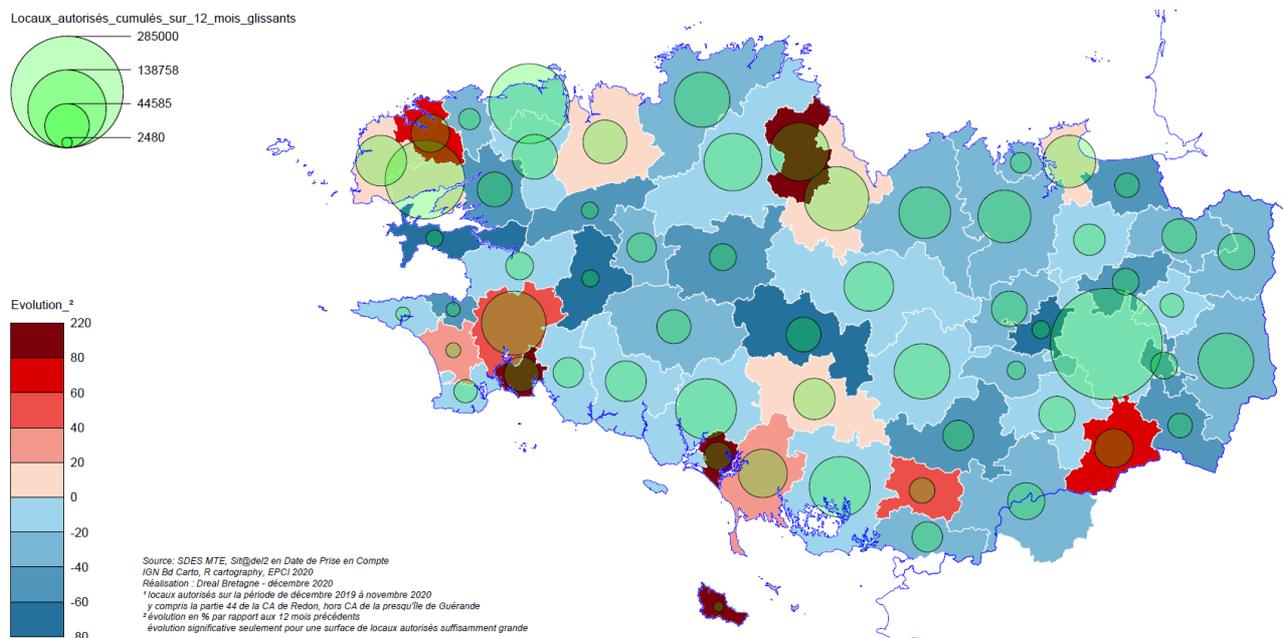


Source : SDES MTE, Sit@del2

LOCAUX

- surfaces de locaux autorisées par communauté de communes cumulés sur 12 mois glissants

Des évolutions négatives dans de nombreux EPCI



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr

Comprendre ces données

Chaque mois sont diffusées sur le site internet de la Dreal des données statistiques sur la construction neuve de logements et de locaux :

- Les autorisations et les mises en chantier de logements (ou logements commencés), estimations en date réelle ;
- Les autorisations de locaux d'activité en date de prise en compte (DPC).

Le parc de logements en Bretagne est constitué en majorité de maisons individuelles (plus de 70 %, source Insee recensement 2016), pourcentage supérieur de 16 points à la moyenne métropolitaine, le reste étant constitué de logements collectifs et en résidence. Cette particularité régionale est à prendre en compte dans la comparaison avec le niveau national. **pour en savoir plus sur le parc de logements en Bretagne**

Collecte des données perturbée dans le contexte de la crise sanitaire

Les données Sitadel proviennent des remontées des centres instructeurs des autorisations d'urbanisme, dont le fonctionnement a été fortement perturbé durant l'état d'urgence sanitaire (difficultés rencontrées par les pétitionnaires pour produire leurs dossiers, difficultés d'acheminement et de dépôt des dossiers, fonctionnement très perturbé de certains services instructeurs). Par ailleurs, les délais d'instruction ont été suspendus et reportés par ordonnance dans cette période. Ces différents paramètres doivent être pris en compte dans l'interprétation des données.

La base de données Sit@del2

Tout pétitionnaire projetant une construction neuve ou la transformation d'une construction nécessitant le dépôt d'un permis de construire, doit remplir un formulaire relatif à son projet et le transmettre à la mairie de la commune de localisation des travaux. Le projet de permis est traité par les services instructeurs (État, collectivité territoriale) dont relève la commune.

Le ministère de la Transition écologique assure le suivi exhaustif de ces opérations de construction. Les données des formulaires de permis de construire sont enregistrés dans le fichier national Sitadel (système d'informations et de traitement automatisé des données élémentaires sur les logements et les locaux). Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, mises en chantier, achèvements des travaux) sont exploités à des fins statistiques.

Deux séries de données sont disponibles dans Sitadel au niveau communal :

Les séries en date de prise en compte agrègent l'information selon la date d'enregistrement de la donnée dans l'application Sitadel.

Les séries en date réelle agrègent l'information collectée (autorisations, mises en chantier) à la date réelle de l'autorisation délivrée par l'autorité compétente, et à la date de la mise en chantier déclarée par le pétitionnaire.

Une nouvelle série : les estimations en date réelle

Ces données ne sont pas disponibles à l'échelle infra-départementale.

Cette série, pour les logements commencés (c'est-à-dire les mises en chantier), construite par le Service des Données et des Études Statistiques (SDES) du CGDD du Ministère de la Transition

écologique <https://ecologie.gouv.fr/> , vise à améliorer le diagnostic conjoncturel sur la construction neuve. Elle retrace les mises en chantier à la date réelle d'événement. Ce sont des estimations qui corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des annulations et des déclarations d'ouverture de chantier.

en savoir plus sur le site du SDES sur la méthodologie employée pour construire [les estimations en date réelle](#)

L'ensemble des logements est constitué des logements ordinaires et des logements en résidence.

a) **les logements en résidence** sont des logements (maisons individuelles ou logements collectifs) construits en vue d'une occupation par un public très ciblé selon la nature de la résidence, avec mise à disposition de services spécifiques.

Six types principaux de résidences sont recensés :

- les résidences pour personnes âgées
- les résidences pour étudiants
- les résidences de tourisme
- les résidences hôtelières à vocation sociale
- les résidences sociales
- les résidences pour personnes handicapées

b) **les logements ordinaires** sont définis par opposition aux logements en résidence. Ils regroupent dans Sitadel les logements individuels et les logements collectifs.

- *les logement individuels* regroupent les logements individuels purs et les logements individuels groupés

** le logement individuel pur* fait l'objet d'un permis de construire relatif à un seul logement individuel.

** les logements individuels groupés* font l'objet d'un permis de construire relatif à la construction de plusieurs logements individuels (par exemple, un lotissement), ou à la construction de logements individuels associés à des logements collectifs ou des locaux non résidentiels.

- *les logements collectifs* font partie d'un bâtiment d'au moins deux logements dont certains ne disposent pas d'un accès privatif. Dans le cas d'opérations regroupant à la

fois des logements. individuels et des logements collectifs, chacun est comptabilisé dans son type de construction respectif.

Avertissement

Dans les tableaux, en raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

en savoir plus sur le site du SDES sur [la méthodologie de la base Sitadel](#)